

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-174 du 23 Juillet 1979

portant création de la Direction des
Services des Instruments de Mesure.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et
le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à
la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du
Gouvernement, notamment son article 11 ;

VU l'ordonnance N°75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du
Président de la République et la structure des Ministères ;

VU l'ordonnance N°73-61 du 5 Septembre 1973 relative à l'assiette des taxes
de vérification et redevances pour travaux métrologiques ;

VU l'ordonnance N°20/PR du 5 Juillet 1967 portant réglementation des prix et
stocks en République Populaire du Bénin ;

Sur proposition du Ministre du Commerce et du Tourisme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 6 Juin 1979,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Il est créé en République Populaire du Bénin une Direction des
Services des Instruments de Mesure.

ARTICLE 2 - L'autorité de tutelle de cette Direction est le Ministre du Com-
merce et du Tourisme.

ARTICLE 3 - Des décrets pris en Conseil des Ministres préciseront l'organi-
sation et les attributions de cette Direction ainsi que la réglementation des
Instruments de Mesure.

ARTICLE 4 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures con-
traires, sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Juillet 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Commerce et
du Tourisme,

Isidore AOUSSOU

André ATCHADE

Ampliations : PR 8 - CC du PRPB 4 - CS 6 - SGG 4 - SPD 2 - MGT 10 - MF 5 -
Autres Ministères 13 - BN-ONB-EASIER 6 - ICE et ses Sections 4 - DCCT-ONEPI 2
Gde Chanc. 1 - DR-DCR-Soier 6 - DI 4 - Trésor 4 - Chamb. Com. 4 - DSII 10 - DCI-DCE 4
DDE au MPT 2 - JORPB 1

RECEVU

[Faint, illegible text and markings at the bottom of the page, possibly including a signature or date.]